



RAPPORT D'ACTIVITE ERAGE 2018

Arrêté au Conseil d'Administration du 11 avril 2019 En attente de l'approbation par l'Assemblée générale du 25 juin 2019

MISSION DE LERAGE

La mission de l'ERAGE a été définie dans une lettre de mission de l'ARS en 2012, et renouvelée chaque année depuis 2015.

La mission porte sur :

- La poursuite des travaux de l'expérimentation InVS et la mise en place d'une équipe interne pour l'appui au signalement et à l'analyse des évènements indésirables associés aux soins (point 1 et 3).
- L'animation d'une **Plate-forme régionale facilitant le partage d'expériences** (points 2 et 4)

Le RéQua a assuré la mission en identifiant en son sein l'Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evènements indésirables (ERAGE).

Un posté dédié a été mis à disposition par l'ARS jusqu'en octobre 2015. Ensuite, la mission a été assurée par des membres du RéQua représentant 1.5 équivalent temps plein.

Lors de l'extension du RéQua sur la région Bourgogne Franche-Comté, la mission a été étendue sur l'ensemble du territoire. Le champ couvert porte sur les établissements sanitaires et médicosociaux.

Comme prévu dans le point 5 de la lettre de mission, la mission doit être revue afin de respecter la parution des textes concernant la déclaration des évènements indésirables graves à l'ARS, la mise en place des RREVA, et le cahier des charges des SRAQSSP.

Depuis 2016, les avenants au CPOM ont confirmé la mission d'appui à la gestion des évènements indésirables graves associés aux soins.

OBJECTIFS et MOYENS

L'activité de l'ERAGE est subventionnée intégralement par l'ARS, à destination de l'ensemble des structures sanitaires, médicosociales et des professionnels de soins de 1er recours de la région.

En 2018, le financement de l'activité ERAGE s'élève à :



Le renforcement de l'appui à la Gestion des Evènements Indésirables Graves associés aux Soins, et son implication dans la dynamique du RREVA (dossier n°204-18-26): 90 000 €

(Extrait de l'avenant financier N°4 à la convention de partenariat 2014/2016 fixant le montant du financement ARS en 2018)

Objectifs donnés par l'ARS

Article 2 : Objectifs et indicateurs :

- Déploiement d'actions d'accompagnement à la mise en œuvre de retours d'expérience sous la forme de :
- d'accompagnements personnalisés à l'analyse systémique des EIG pour les établissements sanitaires.
 - Objectif:
 - Renforcement du fonctionnement et des interventions de l'équipe ERAGE auprès des établissements
 - Cibles pour décembre 2018:
 - Augmentation de 15% du nombre d'interventions de l'équipe ERAGE dans l'accompagnement à l'analyse auprès des professionnels suite à une EIG
 - Augmentation de 10 % du nombre de formations autour de la nécessité de signaler /déclarer et aux méthodes d'analyse
- d'ateliers CREX à destination des établissements médico-sociaux :
 - Objectif:
 - Animer des ateliers CREX associant des établissements médico-sociaux d'un même territoire
 - Cibles pour décembre 2018:
 - Planification de 2 ateliers par département à compter du 2^{ème} semestre 2018
 - Réalisation d'un premier atelier pour la moitié des départements avant fin 2018
- de RMM / CREX de ville pour les professionnels de ville (pluri professionnels)
 - Objectif:
 - Organiser des RMM/CREX mobilisant des professionnels de ville (de 10 à 15 personnes)
 - Définir les modalités d'animation et de suivi de ces RMM/CREX :
 - Cibles pour décembre 2018:
 - Lancement de premières réunions avant fin 2018
- II) Participation aux travaux du RREVA
 - Objectif:
 - Faire remonter au RREVA les signalements d'intérêt qui contribuent à la définition du programme régional de travail
 - Conduite des travaux qui lui sont confiés dans le cadre de ce programme et des RRSS
 - Cibles pour décembre 2018 :
 - Rédaction de nouvelles fiches partage en lien avec les cas présentés en RRSS qui seront diffusés sur l'ensemble de la région;
 - Participation aux actions de communication dans le cadre du RREVA



DEPLOIEMENT DES MISSIONS – Modalités de travail

Equipe Régionale d'Appui à la Gestion des Evènements indésirables



Formations sur site ou territoriales:

Actions de formation nécessitant une mise à niveau de connaissances théoriques ou méthodologiques sur la détection, le signalement, et le traitement des évènements indésirables graves associés aux soins (EIGAS)



Accompagnements individualisés :

Analyse approfondie des causes d'un EIGAS avec les professionnels concernés



Mise à disposition des outils :

Guide d'analyse, Guide d'aide à la mise en place, diaporamas de formation



Conseils et expertise :

Relecture d'analyse des causes réalisées en autonomie, aide à élaboration de réunions d'analyse ou de plan d'actions, conseil méthodologique sur les démarches de gestion des EIAS



Participation au RREVA, Travaux régionaux et nationaux

Participation aux réunions

Interventions



Partage d'expérience- Diffusion – Evènement –

Journée régionale, Fiches partages, Courriers à diffusion générale, Newsletter

En 2018,

71 établissements ont sollicité l'ERAGE Soit 19 Etablissements Sanitaires, 49 Etablissements Médicosociaux et 3 structures de soins de 1^{er} recours

Représentant 83 interventions de l'ERAGE réparties en 25 accompagnements à l'analyse des causes profondes, 31 formations et 27 autres interventions Qui ont représenté 14 325 km effectués (en établissement)

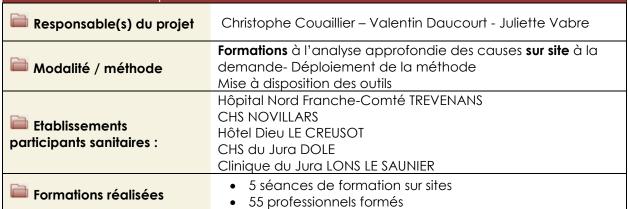




Formations à l'analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable (sur site)

Poursuivre le développement de la culture sécurité dans les établissements de santé et permettre aux professionnels de

- Connaître la méthodologie d'analyse ALARM,
- Expliquer l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable, et s'inscrire dans l'organisation prévue,
- Mener une analyse d'événement indésirable grave
- Elaborer un plan d'actions correctives.





Formation régionale à l'analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable

Poursuivre le développement de la culture sécurité dans les établissements de santé et permettre aux professionnels de

- Connaître la méthodologie d'analyse ALARM
- Expliquer l'intérêt de l'analyse d'un événement indésirable,
- Analyser un événement indésirable grave
- Elaborer un plan d'actions correctives



Responsable(s) du projet	Céline Grisot - Angélique Mathy
Modalité / méthode	Formations régionales à l'analyse approfondie des causes Mise à disposition des outils
Etablissements participants médicosociaux	DSM Clos Chauveau – PEP CBFC – DIJON EHPAD Les Fassoles – TALANT Résidence Notre Dame de la Visitation – DIJON MAS - MESSIGNY et VANTOUX
Formations réalisées	 1 session régionale à Dijon (18/09) 7 professionnels formés





Accompagnements à l'analyse approfondie des causes d'un évènement indésirable

Apporter l'aide méthodologique pour l'analyse approfondie des causes en cas de survenue d'un évènement indésirable grave associé aux soins. Sur demande de l'établissement, ou des professionnels :

- Préparer l'analyse avec les professionnels concernés
- Accompagner la séance d'analyse, dans le respect de la méthode ALARM, afin de permettre la compréhension des causes de survenue de l'EIGAS



- Faciliter le choix d'actions correctives pertinentes.
- Aider à la rédaction du compte rendu d'analyse
- S'assurer du respect des obligations de déclarations à l'ARS
- Garantir la confidentialité des informations connues de l'ERAGE

= Carariii la comiacimaine acomicimaneno comicos aci en los		
Responsable(s) du projet	Christophe Couaillier - Anne-Monique Cuny - Valentin Daucourt – Carole Gagnepain –Sandra Genevois - Laurence Grangeret - Céline Grisot - Angélique Mathy - Hélène Thomet - Juliette Vabre	
Modalité / méthode	Réponse à la demande des établissements, Accompagnement à l'analyse des causes par la méthode ALARM Rédaction d'une synthèse anonymisée	
Etablissements participants sanitaires	14 interventions auprès de 9 établissements	
Etablissements participants médicosociaux	11 interventions auprès de 8 établissements	
Analyses réalisées	25 analyses en 2018 (22 en 2017). 214 professionnels participants	





Formations et accompagnements à la mise en place de Comités de Retour d'Expérience (CREX)

Former au repérage des évènements indésirables et à la mise en place de CREX.



Mettre à disposition des outils et accompagner les équipes dans la mise en place de CREX et/ou l'animation des premières séances.

Responsable(s) du projet	Valentin Daucourt - Carole Gagnepain - Sandra Genevois - Céline Grisot - Angélique Mathy
Modalité / méthode	Formations sur site à la demande Déploiement de la méthode
Etablissements participants sanitaires	CH LA CHARITE SUR LOIRE CH COSNE SUR LOIRE
Etablissements participants médicosociaux	EHPAD Ferdinand Michaux - LEVIER EHPAD Chemin de Yoline - NOZEROY EHPAD Les Fassoles - TALANT EHPAD Saint Hilaire - PESMES EHPAD Jardin du Seillon - BLETTERANS EHPAD de Bian - COUSANCE EHPAD le Larmont - PONTARLIER
Formations réalisées	5 formations sur sites47 professionnels formés et accompagnés



Formations et accompagnements à la mise en place de Revues de Morbi-Mortalité (RMM)

Mettre à disposition des outils et accompagner les équipes dans la mise en place de RMM dans les établissements de santé volontaires.





- Animer une séance de RMM;
- Analyser les cas recensés à l'aide d'une méthode d'analyse systémique (méthode ALARM simplifiée)

Responsable(s) du projet	Valentin Daucourt – Carole Gagnepain
Modalité / méthode	Formation sur site Déploiement sur site
Etablissements participants sanitaires	CHS - NOVILLARS CH Jura Sud - LONS LE SAUNIER Clinique Bénigne Joly Mutualité Française Bourguignonne - TALANT
Formations réalisées	 1 séance de formation 2 séances d'accompagnement 11 professionnels formés et 19 participants





Sensibilisation à la détection et au signalement

Aborder la notion d'évènements indésirables et motiver à signaler comprendre l'organisation mise en place.

- Identifier un événement indésirable dans leur pratique,
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables,
- Comprendre le mécanisme de survenue d'un évènement indésirable,
- Expliquer l'intérêt du signalement.

Responsable(s) du projet	Christophe Couaillier – Valentin Daucourt – Hélène Thomet – Juliette Vabre
Modalité / méthode	Intervention sur site (1 à 2 heures selon la demande)
Etablissements participants sanitaires :	Fondation Hôtel Dieu – LE CREUSOT CHS - NOVILLARS
Formations réalisées	7 interventions102 professionnels participants



Formation à la détection et au signalement des EIAS (sur site)

Aborder la notion d'évènements indésirables et motiver à signaler comprendre l'organisation mise en place.

- Identifier un événement indésirable dans leur pratique,
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables,
- Comprendre le mécanisme de survenue d'un évènement indésirable,
- Expliauer l'intérêt du sianalement.

Responsable(s) du projet	Christophe Couaillier – Valentin Daucourt – Hélène Thomet – Juliette Vabre
Modalité / méthode	Formation sur site
Etablissements participants sanitaires :	Clinique du Jura - LONS LE SAUNIER CRF Divio - DIJON
Etablissements participants médicosociaux :	EHPAD Les Fassoles - TALANT EHPAD les Vergers - ROUGEMONT LE CHATEAU EHPAD le Larmont - PONTARLIER Foyer Pierre Grison - EGUENIGUE EHPAD (GCS du Pays Charolais Brionnais) – DIGOIN EHPAD Louise Mignot - SAINT LAURENT EN GRANDVAUX
Formations réalisées	10 interventions101 professionnels participants





Formations territoriales à la détection et au signalement des EIAS

Aborder la notion d'évènements indésirables et motiver à signaler comprendre l'organisation mise en place.

- Identifier un événement indésirable dans leur pratique,
- Expliquer les étapes du circuit de gestion des événements indésirables,
- Comprendre le mécanisme de survenue d'un évènement indésirable.

indésirable, • Expliquer l'intérêt du signalement.	
Responsable(s) du projet	Christophe Couaillier – Carole Gagnepain – Laurence Grangeret – Céline Grisot – Angélique Mathy– Juliette Vabre
Modalité / méthode	Formations territoriales (Vesoul, Besançon, Dijon, Sens, Nevers, Paray-le-Monial)
Etablissements participants médico- sociaux :	GH 70 – VESOUL Maison des Combattants – VESOUL ADAPEI de Haute Saône Pôle Enfance – HERICOURT EHPAD Villa saint Joseph – SCEY SUR SAONE EHPAD Les Fassoles – TALANT EHPAD La Providence – DIJON Résidence ARPAVIE L'espérance – DIJON Fédération ADMR de la Côte d'Or – CHENOVE Résidence GRANVELLE – BESANCON

Foyer de vie "La Chênaie" (ADAPEI) – BESANCON CHS Du Jura – DOLE SSIAD du Pays de Mouthe – MOUTHE SSIAD (Fédération ADMR du Doubs) – ROUGEMONT SSIAD (Fédération ADMR du Doubs) – BAUME LES DAMES

SSIAD (Fédération ADMR du Doubs) – BAUME LES DAMES SSIAD CH de Marcigny (GCS du Pays Charolais Brionnais) – MARCIGNY EHPAD Champrouge – MAZILLE

FAM Les Myosotis (Convergences71) – CHAROLLES

EHPAD Antonin Achaintre (GCS du Pays Charolais Brionnais) – CHAUFFAILLES

SSIAD – PARAY LE MONIAL CH Aligre – BOURBON LANCY

EHPAD CH Marcigny (GCS du Pays Charolais Brionnais) – MARCIGNY

Centre Hospitalier – VILLENEUVE SUR YONNE EHPAD Les Hortensias – SAINT FLORENTIN EHPAD Notre Dame de la Providence – SENS

EHPAD Résidence des coteaux – SAINT BRIS LE VINEUX

EPNAK – AUXERRE

Centre Hospitalier – SENS

Résidence autonomie du crot-cizeau - VARENNES VAUZELLES ASSAD (Association de Soins A Domicile) – COSNE COURS SUR LOIRE

Fédération ADMR de la Nièvre - NEVERS

Formations réalisées

- 7 interventions réalisées (sur 9 programmées mais 2 annulées faute de participants)
- 65 professionnels participants



•	
Τ	

Conseils Expertises

L'ERAGE aide à la relecture d'un rapport d'analyse approfondie mené en autonomie dans l'établissement, et/ou informe sur l'obligation de déclaration des EIGAS.

EIGAS.	
Responsable(s) du projet	Equipe ERAGE
Aide à la relecture d'analyse approfondie des causes d'un EIGAS et/ou autres conseils sur l'analyse	14 interventions dans 12 établissements (dont 4 non adhérents)

Participa

Participation aux différents travaux régionaux ou nationaux

Toute l'équipe ERAGE participe aux travaux préparatoires. Représentants ERAGE au RREVA : Dr Valentin Daucourt, Céline GRISOT

Participation aux Réunions Régionales de Sécurité Sanitaire

3 réunions (3/05; 7/06; 5/07)

Participation au RREVA

Participation aux travaux RREVA

- Rencontre avec la mission CORUSS (25/01)
- Travail collaboratif avec la Direction Autonomie de l'ARS, le CPIAS, le CAP-TV sur la rédaction d'un document d'information sur les risques d'intoxication en établissement médico-social avec les produits d'hygiène et d'entretien (7/09) (document validé et diffusé le 28/01/2019)
- HAS Participation au groupe d'analyse des EIGS déclarés sur le portail (Anne-Monique Cuny)
- ENEIS 3 (Dr Valentin Daucourt)

L'ERAGE est associée, avec les autres Structures régionales d'appui membres de la FORAP, à la préparation et à la mise en œuvre du projet ENEIS 3.

Le projet ENEIS 3 sera la troisième Etude Nationale sur les Evènements Indésirables Graves associés aux Soins. Les études nationales déjà réalisées par le Ministère chargé de la Santé en 2004 et 2009 avaient pour objectifs d'estimer la fréquence des événements graves et évitables dans les établissements de santé, et pour certains d'entre eux, de décrire les facteurs contributifs à leur survenue.

Cette troisième étude nationale sur les évènements indésirables graves associés aux soins sera conduite en 2019. Cette étude comporte 3 enquêtes : une des enquêtes sera réglisée dans des établissements de santé tirés au sort commo

réalisée dans des établissements de santé tirés au sort comme dans les études précédentes. Parallèlement, deux enquêtes seront menées en EHPAD et en soins primaires. En 2018, les travaux du groupe de coordination ont porté sur l'élaboration des méthodes et outils nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Evaluation du Programme National Sécurité Patient (Dr Valentin Daucourt)

Travaux nationaux



-1-10	
	Début 2018, l'ERAGE a été associée à la démarche d'évaluation du Programme national pour la sécurité des patients 2013-2017 menée par le Haut Conseil de la Santé Publique, en participant à plusieurs auditions. Le programme national de sécurité des patients (PNSP) 2013-2017 est le premier programme déployé en France porteur d'une vision transversale de sécurité tout au long du parcours de soins. L'évaluation a porté sur les 3 premiers axes du programme : information du patient (1), amélioration de la déclaration et de la prise en charge des évènements indésirables associés aux soins (2), formation, culture de sécurité et appui (3).
Travaux régionaux	 Semaine Sécurité Patient : 26 au 30/11 Actualisation des outils du kit de signalement, création du Quizz Signalement V2 et diffusion par mail



Autres actions de communication et diffusion

Mise en place de **l'équipe Ville**, affectation d'un temps de chargée de mission à l'ERAGE: Laurence Grangeret (0.2 ETP)

Diffusion du programme ERAGE 2018 par mail à toutes les structures sanitaires et médicosociales ; diffusion auprès des directeurs, et des référents qualité-gestion des risques

Séminaires des internes en médecine générale "Erreur médicale - événements indésirables non prévus":

Présentation de l'ERAGE et sensibilisation à la détection et à l'analyse des EIAS lors de deux sessions (14/04 et 27/09) auprès d'une trentaine d'internes en médecine générale. (Juliette Vabre, Valentin Daucourt)

Journée régionale RéQua : Liberté d'aller et venir des patients : entre protection et restriction 16 octobre 2018

Présentation de l'activité d'appui à l'analyse de l'ERAGE auprès des établissements suite à la survenue d'un EIGAS (Juliette Vabre, Céline Grisot)

Fiches partage:

Rédaction et diffusion de deux fiches partage sur le site internet du RéQua:

- Une fiche partage « La compresse de la discorde » (mai 2019) sur l'oubli de compresse lors d'une intervention chirurgicale (textilome) ayant entrainé une ré-intervention
- Une fiche partage « Je t'aime, moi non plus » (septembre 2019) relatant une agression sexuelle en établissement médico-social accompagnant des personnes en situation de handicap.



Développer les actions initiées en Ville :

Un recueil de besoins a été effectué auprès de l'URPS Chirurgien-Dentiste concernant le signalement des EIAS –Laurence Grangeret, Valentin Daucourt)

Suivi des analyses :

Depuis janvier 2018, un courrier est envoyé 6 mois après la réunion d'analyse approfondie des causes d'un EIGAS et a pour objet de réaliser un suivi de la mise en place des actions correctives auprès des établissements ayant fait appel à l'ERAGE. Au 31 décembre 2018: 10 des 16 accompagnements à l'analyse approfondie des causes (sur la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018) ont fait un retour de suivi des actions mis en place. La totalité des établissements a mis en place des actions correctives ou est en cours de finalisation.

Diffusion d'outils hors région :

2 demandes de mise à disposition d'outils sur la détection et le signalement des évènements indésirables (Clermont-Ferrand – Auvergne/ Ottignies – Belgique).